



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques

Question écrite n° 88546

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur l'évolution du nombre de bourses scolaires et les montants accordés, depuis l'an 2000, aux enfants de nationalité française scolarisés dans les établissements scolaire en Mongolie permettant l'accès aux bourses. En effet, le nombre de bourses permet d'évaluer l'évolution du nombre de Français en situation difficile dans le pays concerné, l'aide à la scolarité étant attribuée sous conditions de ressources.

Texte de la réponse

L'école française internationale d'Oulan-Bator est un établissement partenaire avec l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, opérateur public sous la tutelle du ministère des affaires étrangères et du développement international. Ouverte depuis la rentrée 2013, elle a été homologuée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la rentrée 2014. Elle est le seul établissement d'enseignement français en Mongolie. En 2014-2015, elle comprenait 12 élèves du CP et du CE1, dont 5 Français. Ces élèves français, issus de trois familles, ont obtenu une bourse à 100 % pour un montant total de 18 024 euros. Le pourcentage d'élèves français boursiers en Mongolie était très notablement supérieur à celui enregistré en moyenne mondiale (21%). En cette rentrée 2015, cette école scolarise 33 élèves, dont 16 Français. A ce stade, il n'est pas possible de connaître le nombre de boursiers pour l'année 2015-2016.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88546

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7111

Réponse publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7728